

CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR		réunion du : 6 décembre 2017	
Proposition de Délibération n°2017-17		Rapporteur	Bernard AMIENS Puis René MOLIN
Présents : 11		Votants : 15	
POUR :	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	

Séance présidée par : M. BERNARD AMIENS
Puis par : M. René MOLIN

Sont présents : M. AMIENS, Mme BARTHOULOT, M. BRUNIAUX, Mme COSSART, M. FRANCONY, M. GAGNOUX, Mme GALLOT, M. MOLIN, M. SCHWARTZ, Mme SIMON, Mme VUILLEMIN.

Présents sans voix délibérative : M.AUBOYNEAU, M. ACCARY, Mme JIMENEZ, M. LAMBÉY (pour M. CHANET), Mme LEROI, Mme MOREL, M. PERRAULT (pour Mme Alexandre-BAILLY), M. POSTAIRE, M.VIDAL.

Sont excusés : M. BAHY, Mme BOURGEOIS, M.PERNOT, M.DAVID, M.FICHERE, M. LEFEVRE, Mme PELISSARD, Mme TORCK, Mme ALEXANDRE-BAILLY.

Donnent pouvoir : Mme BOURGEOIS à Mme BARTHOULOT M. LEFEVRE à M. BRUNIAUX, M. PERNOT à M.MOLIN, M.FICHERE à M. GAGNOUX.

Arrivée de M. LEFEVRE.

13. ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR

Suite à la démission de Madame la Présidente Marie-Christine CHAUVIN qui a été élue Sénatrice, le poste de Président(e) du Conseil d'administration de l'EPCC terre de Louis Pasteur est vacant.

Comme les statuts de l'EPCC Terre de Louis Pasteur le prévoient, notamment dans son article 10, le conseil d'administration doit élire en son sein son ou sa Président(e) à la majorité des deux tiers. Le ou la Président(e) est issu(e) des représentants du Département.

Le ou la Président(e) est élu(e) par le Conseil d'administration en son sein, à la majorité des deux tiers, pour une durée de trois ans renouvelable, qui ne peut excéder, le cas échéant, celle de leur mandat électif.

Au vu de l'article R1431-8 du Code général des collectivités, le Conseil d'administration étant désormais complété, il convient de procéder à l'élection du Président du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur.

Il convient dans un second temps de procéder à l'élection du ou de la Vice-Présidente élu parmi les représentants du département.

Enfin il convient d'élire parmi les quatre Vice-présidents, celui qui sera le ou la 1^{er} Vice-Président€ du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur, étant précisé que seul celui-ci dispose d'une existence légale permettant de remplacer le Président dans la plénitude de ses fonctions en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier.

DELIBERATION N° 2017- 17 du 06 décembre 2017

Election du Président

Après appel à candidature, une seule candidature est déposée par Monsieur René MOLIN. Les membres du Conseil d'administration procèdent au vote à main levée.

Nombre de votants : 15

Nombre de voix pour M. René MOLIN : 15 Nombre de voix contre : 0 Abstentions : 0

M. René MOLIN est élu à l'unanimité Président du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur.

Election du Vice-Président issu du Département

M. René MOLIN élu président propose la candidature de Mme Natacha BOURGEOIS, pour les représentants du Département. A l'unanimité, le Conseil d'administration propose de procéder au vote à main levée pour l'élection de cette Vice-Présidente.

Le vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 15

Nombre de voix pour Mme Natacha BOURGEOIS : 15

Nombre de voix contre : 0 Abstentions : 0

Mme Natacha BOURGEOIS est élue à l'unanimité Vice-Présidente du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur.

Election du 1^{er} Vice-Président

Monsieur MOLIN propose, comme cela est le cas depuis la création de l'EPCC, que ce soit la Vice-Présidente issue du Département qui soit la première Vice-Présidente, étant précisé que seul celle-ci dispose d'une existence légale lui permettant de remplacer le Président dans la plénitude de ses fonctions en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier. Monsieur MOLIN propose donc que Madame Natacha BOURGEOIS soit la 1^{ère} Vice-Présidente du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur. A l'unanimité, le Conseil d'administration propose de procéder au vote à main levée.


Le vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 15

Nombre de voix pour Mme Natacha BOURGEOIS : 15

Nombre de voix contre : 0 Abstentions : 0

Mme Natacha BOURGEOIS est élue à l'unanimité première Vice-Présidente du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur.

Délibération n° 2017-17 du 6 décembre 2017	Le Vice-Président	Bernard AMIENS
	Le Président élu	René MOLIN
Certifiée exécutoire par transmission en Préfecture le :	et Publication/Notification le :	